



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°21/2022

En séance du 9 novembre 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE** (Présidente : Dominique Coppey)

Bibliothèque-ludothèque	Le Conseil décide d'engager M. Amaury Moulin au poste de collaborateur en bibliothèque-ludothèque à 30%.
--------------------------------	--

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE** (Président : Laurent Rausis)

Plans de protection et de gestion des zones alluviales d'importance nationale	Le Conseil prend position sur plan de protection pour les zones de Praz-de-Fort, Prayon et L'A Neuve.
Salle du Conseil	Le Conseil adjuge les travaux de fabrication et pose de la paroi de la future salle du Conseil et la pose de lattes à l'entreprise Gaillard Agencements SA pour les montants de Fr. 11'600.- HT et Fr. 2'997.- HT.

3. **DIVERS**

Apprenti forestier-bûcheron	Le Conseil valide la mise en postulation d'un poste d'apprenti forestier-bûcheron pour l'été 2023.
------------------------------------	--

Séance levée à 20h00

Orsières, le 10 novembre 2022

L'Administration communale